

L'Église

Saint-Pierre-la-Cour a connu deux églises bien distinctes. Malheureusement, lors de la Révolution française beaucoup d'archives qui concernaient l'église d'origine de la commune ont été détruites.

Nos principales sources sont le Dictionnaire de l'Abbé Angot (1900 à 1910) et une monographie faite à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, écrite par l'instituteur de Saint-Pierre-la-Cour en 1899.

ANNEXE 1 ET 2

Au Moyen-Âge, en 1194, les chevaliers Jean et Philippe Crosseau et Thibault d'Erbrée ont donné à « *l'abbaye de Clermont le droit des dîmes qu'ils avaient dans une portion de Saint-Pierre-la-Cour.* »

Plus tard, le seigneur de la Trémoille de Laval fut le fondateur de l'église. Il donna les fonds et le terrain pour construire l'église et le presbytère. L'église de Saint-Pierre-la-Cour est alors dédiée à Saint Pierre.

1. Première Partie : La grande Saint-Pierre

La première Eglise de Saint-Pierre-la-Cour était bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Son chevet était rectangulaire et percé de deux fenêtres en lancettes, qui ont été murés plus tard. Deux chapelles formant le transept furent ajoutées postérieurement, sur lesquelles on éleva un clocher en charpente, soutenu par des poutres et un plancher qui masquaient le chœur.

Le cimetière était situé autour de l'église jusqu'en 1842. Bien qu'il ait été déplacé, l'emplacement resta longtemps dans les mémoires comme le petit cimetière où les enfants venaient jouer.

En 1639 Pierre de la Corbinaye, seigneur de Bourgon, écrivit que la chapelle méridionale fut construite par ses ancêtres et dédiée à St-Julien.

La chapelle du Nord est dédiée à la Sainte-Vierge, avec une confrérie du Rosaire (la confrérie diffuse la pratique du Rosaire, qui consiste en un exercice de méditation simple consacré à la Vierge Marie) antérieure à 1670.

Le curé avait un droit d'usage dans les bois de Frageu (ancienne grande forêt qui comprenait : le bois de Misedon, le bois des Gravelles et le bois des Effretais) et la forêt de la Gravelle, pour chauffer un four à chaux. Ce droit fut échangé en 1643 pour un triage de 300 cordes.

Le grand autel fut construit en 1680, la sacristie en 1682 et le tableau de l'Adoration des mages fut peint en 1692. Aux yeux de l'instituteur de Saint-Pierre-la-Cour, chargé de rédiger la monographie de la commune en 1899, les peintures du grand autel n'ont pas de valeur « *et n'offrent pas d'intérêt au point de vue artistique.* »

Au cours de son histoire, l'église ne fut pas seulement un lieu de culte, elle accueillit notamment des procès au cours desquels étaient revendiqués les droits de prééminence. (Droit seigneurial qui permettait d'avoir des places réservées dans l'église).

Le 5 juin 1698 un procès a lieu entre François René de la Corbinaye, chevalier, seigneur et comte de Bourgon qui représente son père, président de Bourgon, M. Louis Anjuère, curé de SPLC et Michel Eschard, sieur de l'épine. La demande formulée par le seigneur de Bourgon au curé de SPLC est au sujet de ses armes pour qu'elles figurent sur les nouvelles cloches, que son banc soit rehaussé ou la balustrade rabaissée, et que le lion qui était peint dans la vitre du pignon de l'église, et qui était les

L'Eglise

armes de la Salle, soient mises en relief sur le nouvel autel. Le curé Anjuard et M. Eschard n'étant pas contre mais craignant d'assombrir l'église, les armes sont mises sur la principale vitre du chœur.

ANNEXE 3

Le 21 mai 1751, un autre procès se déroule à l'église de SPLC. Celui-ci oppose M. Julien Joseph François de la Corbinaye, chevalier, seigneur et comte de Bourgon et M. Jean Baptiste Merianne, prêtre curé de SPLC. Le seigneur a demandé au curé de se rendre dans l'église et particulièrement dans le clocher pour prouver son statut de fondateur de l'église grâce aux inscriptions gravées sur les cloches et autres intersignes qui peuvent confirmer les droits de prééminence.

ANNEXE 4

« Le temporel était composé de la closerie du Haut-Louis et d'un petit domaine aux alentours du presbytère. Vendu nat^e, le 13 avril 1793 pour 5.200#. » Abbé A. Angot

La sacristie est construite en 1682, le maître-autel en bois est construit en 1680 et le tableau de l'Adoration des mages fut peint en 1692. Les peintures du grand autel n'ont pas valeur « et n'offrent pas d'intérêt au point de vue artistique. » (Commentaire de l'instituteur dans la monographie de SPLC, 1899)

En 1834, les tombeaux des autels qui étaient en bois furent remplacés par des autels en marbre grâce à Mme Aubert, de la commune de Bréal, qui finança les travaux à ses frais.

En 1846, la tour en bas de la nef fut construite. En 1861 lorsque le maître-autel fut monté, on découvrit de vieilles peintures murales, en particulier la Descente de Croix.

L'entrée donne sur des prairies où plusieurs personnes ont été enterrées, mais les tombeaux ont disparu.

Une croix en schiste ardoisier était dans l'ancien cimetière. Elle possédait un croisillon à redans et il y avait, à son pied, une sorte d'autel pour déposer les cercueils.

« Cette église, fort laide, a une toiture qui s'effondre. » (Commentaire de l'Abbé Angot.)

Le clocher « (110 pieds de hauteur) » est une tour carrée qui « est relativement assez récente ». Elle possède trois clochers assez importants « dont les notes claires et argentines rompent le silence mélancolique de la campagne ».

En mai 1868 L'Huillier, ex curé de SPLC, lég ses biens. Une maison au village du Tilleul, avec fournil, écurie, cellier, remise, cour, jardin et autres dépendances ainsi que les deux près.

Son champ de la Lande aux Torts « dit de la Croix », ses deux pièces de terre, son champ et son pré de la Lande Baloir.

Il souhaite que cela serve à son établissement de sœurs de la charité, pour l'instruction des jeunes filles et le soulagement des malades.

Sous condition que la commune recommande le curé L'Huillier à la messe du dimanche pendant 60 ans (de 1869 à 1929), il en coûtera 6f annuel soit 360f.

En août 1880 L'Eglise est gérée par un conseil de fabrique.

L'Église

En août 1886 M. Rousseau fait un don de 1500f au conseil de fabrique (l'église). M. Mathurin décédé le 17 mai 1886 et demande dans son testament qu'il soit dit 12 messes par an pendant 30 ans.

La querelle des Inventaires est la période qui a suivi de près la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. Cette période est connue pour ces troubles et manifestation populaires. Néanmoins à Saint-Pierre-la-Cour il n'y a aucune mention de rassemblements de ou de révolte de la part de la population. L'église de SPLC était tenue par un conseil de fabrique depuis 1880 et est devenue communale le 1^{er} janvier 1907.

Toutefois il y eut des résistances en 1906, sur le canton de Montjean, de Port-Brillet et celui d'Olivet.

En juin 1929 La commune de SPLC est décorée de toute part pour les noces d'or de M le curé (50 ans de sacerdoce). La commune fête par la même occasion les noces d'argent de l'institutrice libre. Un grand nombre de prêtres assiste à la cérémonie à l'église et une allée fleurie de roses a été jusqu'à l'école libre où était servi le repas.

En février 1930 Obsèques de M. Louis Jamaux, l'église était trop petite beaucoup sont restés à l'extérieur sous une pluie battante. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Barré, Bigeaon, Daignaux, Letessier, Mercier et Sazenat. Amis personnels du regretté défunt.

A M. Charles Jamaux, à M. Jamaux et à leur famille, sincères condoléances.

ANNEXE 5

Le mardi 24 octobre 1933 a eu lieu le mariage de Auguste Brissier avec Mlle Yvonne Robin Madelon des anciens combattants de SPLC. Dans un geste touchant Mlle Robin accompagnée de son fiancé avait tenu, avant la cérémonie de son mariage à déposer une superbe gerbe de fleurs au monument aux morts, qu'elle en soit félicitée. Ce même geste avait été fait dimanche dernier par les jeunes conscrits qui déposèrent une magnifique gerbe au monument. A Saint-Pierre-la-Cour on n'oublie pas.

En novembre 1934 Installation du nouveau curé. Le jeudi 4 octobre, les paroissiens de SPLC en deuil assistaient à la sépulture du bon curé qui depuis 32 ans se dévouait au milieu d'eux, M. l'abbé Gheuldre. L'abbé Charles Maignan avait été pendant 15 ans le zélé auxiliaire du disparu, donc son installation le 28 octobre 1934 par le chanoine Jarry archiprêtre de la cathédrale.

L'instituteur juge l'église : « *Trop petite pour contenir les fidèles, ne rappelant aucun souvenir historique, ne présentant aucun intérêt au point de vue de l'art* ». Il ajoute « elle disparaîtrait sans inconvénient pour faire place à une nouvelle qui répondrait mieux aux besoins et au goût actuels. »

Peut-être visionnaire, l'instituteur avait vu juste puisque l'église ne fut pas entretenue et fut jugé inutilisable pour des raisons de sécurité en avril 1967. Comme un signe divin, le clocher est touché par la foudre en août 1967. Elle est donc fermée au public pendant toute la durée des travaux. Les cérémonies religieuses se déroulant dans la salle Saint-Charles.

L'Eglise

2. Deuxième Partie : Saint-Pierre Contemporaine

En 1972 un appel de candidatures a été effectué en janvier et l'adjudication doit se faire le 23 février. Les architectes sont A. J. Dager et G. Auzenat. L'architecture est unique et contemporaine avec l'utilisation de nouveaux matériaux : parpaing creux et béton, sol en ciment, charpente en contreplaqué marine et ossature en sapin. Il faudra ensuite environ un délai d'un mois avant que les premiers travaux ne commencent, soit fin mars début avril ; les Architectes comptent 6 mois pour la construction, si bien que les travaux seront terminés début octobre.

Coût total des travaux : 379.000fr

Subvention de l'Etat : 31.600fr

Subvention du département : 5.000fr

Participation de l'Evêché : 120.000fr

Reste à charge par la commune 224.000fr, couvert par un emprunt à la caisse de dépôt et consignations.

Le 2 décembre 1972 la nouvelle église est consacrée par Monseigneur Carrière, évêque de Laval.

ANNEXE 6

En septembre 1991, il y a des travaux de rénovation en cours sur l'église dû aux problèmes d'infiltrations : vitraux, chauffage et porte pignon Est.

Le 18 décembre 1991, une horloge est installée sur le clocher.

Les travaux de rénovations se terminent en mars 1992.

ANNEXE 7

Eglise

Annexe 1

D'après le recensement de 1896 le tiers des habitants est né dans la commune - 437 - 237 sont étrangers au département de la Mayenne. L'île d'Alsace est celui qui fournit le plus fort contingent - 180 -

Sauf le Nord, toutes les régions de France ont des représentants à St Pierre la Cour.

l'Église

Les archives se rapportant au culte ont été en majeure partie détruites au moment de la Révolution. Voici les renseignements recueillis.

Le fondateur de l'église de St Pierre la Cour est le seigneur de la Grémouille de Laulac qui donna les fonds et le terrain pour élever l'église et le presbytère.

Les dîmes étant les principaux revenus du curé jetons un rapide coup d'œil sur celles qui revenaient au curé de St Pierre. Lorsque il s'agissait de louer les relations n'étaient pas toujours très amicales entre les différents ordres. On le verra ci-dessous.

En 1194 Jean et Philippe Coesseau, chevaliers et Etienne de N'Orbrée aussi chevalier donnaient à l'abbaye de Clermont le droit des dîmes qu'ils avaient dans une partie de St Pierre la Cour.

qui donna le terrain et une partie des fondations nécessaires à sa construction.

Malgré des approfondissements et plusieurs restaurations elle est restée sans cachet particulier. Elle n'est d'aucun style, ne possède pas de vitraux, pas de peintures, pas de sculptures.

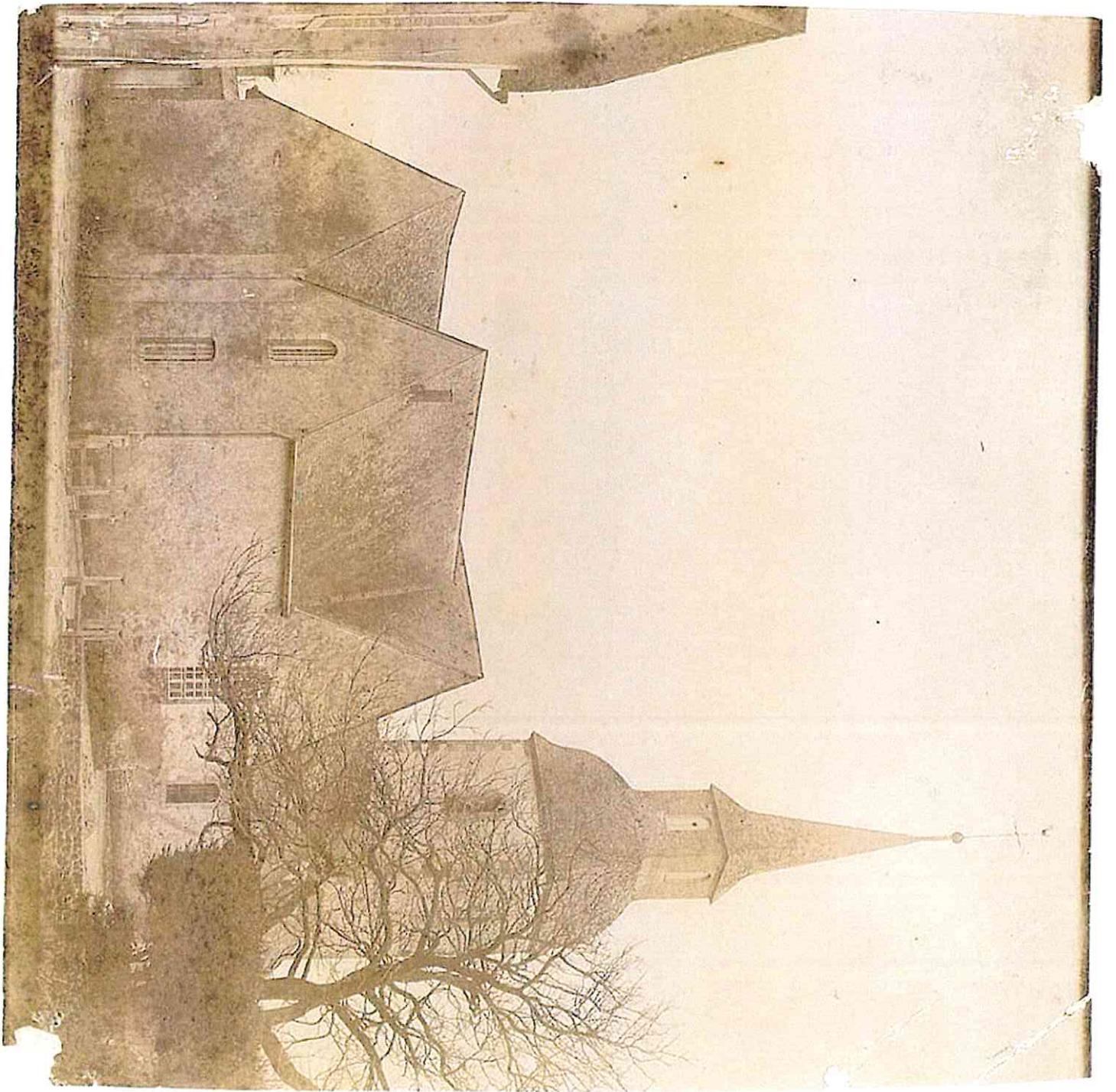
Elle est pour ainsi dire reliquée à la campagne. Son entrée donne sur de vertes prairies. Plusieurs personnes y ont été ensevelies, mais leurs tombeaux ont disparu. Autrefois le cimetière était situé autour de l'église.

Après diverses améliorations le grand autel fut construit en 1680, la sacristie en 1682.

Les peintures du grand autel datent de 1692 mais n'ont aucune valeur et ne offrent pas d'intérêt au point de vue artistique.

La tour carrée qui ~~est~~ forme le clocher, (110 pieds de hauteur) est relativement assez récente. Elle renferme trois cloches de belles dimensions dont les notes claires et argentines rompent le silence mélancolique de la campagne.

Trop petite pour contenir les fidèles, ne rappelant aucun souvenir historique ne présentant aucun intérêt au point de vue de l'art, elle disparaîtrait sans inconvénient pour faire place à une nouvelle qui répondrait mieux aux besoins et au goût actuels.



Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot**Saint-Pierre-la-Cour** - Tome III

Saint-Pierre-la-Cour, c^{on} de *Loiron* (13 kil.), arrond. de *Laval* (23 kil. O.-N.-O).

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district d'Ernée et du canton du Bourgneuf en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné de Loiron.

L'*église*, dédiée à saint Pierre, avait son chevet rectangulaire percé de deux fenêtres en lancettes qui ont été murées. Deux chapelles formant transept furent ajoutées postérieurement, sur lesquelles on éleva un clocher en charpente, soutenu par des poutres et un plancher qui masquaient le chœur. Ce n'est qu'en 1846 qu'on construisit la tour au bas de la nef. Le maître-autel en bois, avec tableau de l'*Adoration des mages*, construit en 1680, fut peint en 1692. La chapelle méridionale, construite par ses ancêtres, dit en 1639 Pierre de la Corbinaie, est dédiée à saint Julien ; celle du N. à la Sainte-Vierge, avec confrérie du Rosaire antérieure à 1670. Les tombeaux des autels, qui étaient en bois, ont été remplacés par des autels en marbre aux frais de M^{me} Aubert, de Bréal, en 1834. Quand on monta le maître-autel, en 1861, on découvrit de vieilles peintures murales, la *Descente de Croix* en particulier. Cette église, fort laide, a une toiture qui s'effondre.

Dans l'ancien cimetière est une croix en schiste ardoisier dont le croisillon est à redans, et au pied de laquelle une sorte d'autel sert à déposer les cercueils. — Les anciens fonts, en pierre blanche, sculptés de quelques moulures et d'une tête grossière, du XV^e s., et d'ailleurs sans valeur, étaient, il y a quelques années, dans le jardin du presbytère.

Cure à la disposition *pleno jure* de l'évêque. Le temporel se composait de la closerie du Haut-Louis et d'un petit domaine environnant le presbytère, vendu nat^t, le 13 avril 1793, pour 5.200 ff. Le curé avait droit d'usage dans la forêt de la Gravelle et dans les bois de Frageu, même pour chauffer un four à chaux, droit qui fut échangé, en 1643, pour un triage de 300 cordes.

Curés : Pierre *Papin*, témoin d'un règlement concernant l'église d'Andouillé, 1340. — Macé *Jarry*, 1415. — Mathieu *Lemaignan* fonde la chapelle de la Chevalerie, à l'Huisserie, 1492. — Antoine *Lefebvre* rend aveu à la Gravelle pour le presbytère, 1541, résigne, 1574, et paraît encore en 1582. — Gaspard *Lefebvre*, du diocèse de Beauvais, neveu du précédent, 13 mai 1574, se démet, 1577. — Antoine *Gauchet*, du diocèse de Beauvais, 29 mars 1577. — Remy *Orière*, 22 juillet 1582. — Jean *Ragainé*, 23 juin 1585, démissionne, 1587. — Jean *Doré*, de Laval, 5 avril 1587, résigne, 1593. — Jean *Soudays*, du diocèse de Rennes, 1^{er} octobre 1593, 1598. — Bertrand *Juffé*, avant 1621, † 1623. — Denis *Cohon*, du diocèse d'Angers, docteur en droit, 24 août 1623, prend possession le 2 septembre, malgré l'opposition de Claude Haisne, et reste tranquille possesseur à la mort de ce dernier en 1625. — Jean *Guillard*, inhumé en l'église de Précigné le 10 mai 1632. — Louis *Nouillu*, 1643, † le 15 juin 1664. — Jean *Febvrier*, 18 juin 1664, maintenu contre noble Pierre de *Vahais*, sieur de la Bertherie, résigne, 1666. — Alexis *Febvrier*, frère du précédent, juin 1666, se démet, 1667. — Anne-François de *Caboche de Mermont*, du diocèse d'Amiens, 8 juillet 1667, résigne, 1672. — Louis *Anjuère*, bachelier en théologie, septembre

1672, en procès avec l'abbé de Clermont qui refusait de payer la portion congrue, 1689, se démet et meurt, 1700. — François *Bellier du Jarossay*, bachelier en théologie de la Faculté de Nantes, 16 avril 1700, résigne, 1707. — Charles-François de *Lhuillier*, 13 avril 1707, démissionne, 1711. — Jacques *Blanche*, vicaire à Loupfougères, 13 août 1711, † 1730. — Charles *Thébault*, demeurant à Passais, 7 septembre 1730, résigne, « détenu de maladie », 1737. — Nicolas *Thébault*, recteur de Princé, 23 août 1737, † 1743. — Jean *Mérienne*, desservant de Mégaudais, 24 février 1743, † 1765. — François *Fleury*, demeurant au Mans, 15 février 1765, résigne, 1780. — Julien *Paucton*, de Saint-Julien-du-Terroux, « bon sujet, très charitable et mortifié » (note de l'évêché en 1778), installé le 11 juillet 1780, signe avec son vicaire, le 30 janvier 1791, le serment avec restrictions fermement catholiques et administre publiquement sa paroisse, où aucun intrus n'avait osé venir, jusqu'au mois d'août 1792. Il disparaît à cette date, probablement sans quitter le pays, et commence en 1795 à enregistrer les baptêmes d'un nombre considérable d'enfants de Saint-Pierre et des paroisses voisines, nés depuis la fin de 1792, jusqu'au 30 thermidor an VI (17 août 1798), époque à laquelle il est arrêté, à 4 heures du matin, dans une cachette pratiquée dans l'escalier du presbytère, et conduit dans la prison de Laval où il baptise, le 22 août, le fils du geôlier. Rentré dans sa cure en 1800, M. Paucton, qualifié par le pouvoir : « simple, bienfaisant, sage et instruit », y est maintenu en 1803 et meurt en 1804. René-Pierre Mautain, vicaire, déporté en Angleterre après le mois d'août 1792, reprend le ministère à Saint-Pierre et dans les paroisses voisines, 1795, et est nommé curé de Launay-Villiers, 1803.

René *Bry*, ancien vicaire à Changé, 1804, † 1810. — Julien-François-Jacques *Frescher*, 1810, 1811. — Michel *Filoche*, 1811-1815. — Louis-Jacques *Lhuillier*, 1815-1856, † à Montsûrs, le 20 mars 1868, âgé de quatre-vingts ans. — Pierre-René *Manceau*, 1856, † 1901. — Alphonse *Lecomte*, 1901. — *Gheuldres*, juillet 1902, au refus de M. Métayer et de M. Gaugain, curé de Louverné.

Presbytère attenant à l'église, comprenant, en 1541, portail, granges, vergers, douves, etc., expertisé en 1740 par M. Annibal de Farcy, seigneur de Mué, qui, sur l'ordre de l'intendant, communique un devis aux habitants ; aliéné pendant la Révolution ; aujourd'hui dans un état déplorable.

Cimetière contigu à l'église, transféré sur la route du Port-Brillet et béni le 10 septembre 1834.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1589. — Cab. de la Beauvuère. — Arch. nat., KK. 76 ; F/17. 3.241 ; F/1c, III, Mayenne, 8 ; F/19. 449. — Chron. par. — Arch. de la S., G. 465 ; H. 374. — Arch. de la M., L. 124 ; B. 102, 130, 682, 793. — Chart. de M. le duc de la Trémoille. — *Annonces de Laval*, 1828, p. 3, 54.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *Faux-du-Teuil*, *Feux-Villaines*, *Grasménil*, *la Salle*.

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot**

Saint-Pierre-la-Cour - Tome IV

Saint-Pierre-la-Cour. — *Population* : 401 imposés au sel, 4 pauvres, 5 exempts, 1780 ; — 282 imposés, 32 pauvres, 6 exempts, 1786 ; — 1.240 hab. en 1901 ; — 1.356 hab. en 1906.

Une rectification de limite a fait annexer le canton de la commune de Launay-Villiers qui joignait l'église de Saint-Pierre, 1902.

Au maître-autel, deux statues du Sauveur ressuscité et de saint Jean-Baptiste, expressives et vivantes.

Jul. Paucton, curé, arrêté dans sa cachette, et interrogé le 1^{er} fructidor an VI par Ch.-Guil. Dulaurent, directeur du jury et officier de police judiciaire, répond à toutes les questions avec calme et dignité, refuse obstinément de nommer ceux de ses paroissiens ou de Sainte-Croix en Bretagne qui l'avaient caché pendant toute la Révolution. Il était détenu avec Françoise Rousseau arrêtée comme lui dans le presbytère de Saint-Pierre qu'elle louait du citoyen Barré, de Laval, et qui le soignait dans ses infirmités. Le 30 thermidor, de nombreux paroissiens implorèrent pour lui la clémence du gouvernement et font le plus bel éloge de ses vertus : esprit de paix, candeur, bonté, patience à supporter les infirmités cruelles dont il était affligé depuis vingt ans. Il avait alors 56 ans.

École communale, tenue par les Sœurs d'Evron, laïcisée par arrêté préfectoral du 21 août 1903. — *École* maternelle libre, tenue par des séculières.

Le 25 juil. 1791, les officiers municipaux et les notables envoient une pétition contre la constitution civile du clergé au district d'Ernée qui, naturellement, la condamne. Les habitants sont désarmés le 27 décembre 1792, leurs cloches descendues et enlevées par Guerchais de la Gravelle (9 janv. 1793).

La Chouannerie se recruta dans la commune dès l'origine du mouvement. Une compagnie paroissiale « de Chouins » s'y montre le 30 juin 1793. C'est un « repaire de Chouans », dit-on en décembre. La commission Clément arrêta plusieurs bûcherons pour en obtenir des renseignements. Jean Barbot refusa de répondre ; Favrot, Gillois, Oger nommèrent : Laumaillé, Lévaré, Blot, Bizain, les deux Hélie, Pichonnais, les frères Paignon, Pierre Chevalier, Chantepie, Lendormy, Hermenier, Mégret, Leray, de Feuvillain, au mois de février 1794. Jul. Talibard fut condamné à mort à Vitré, le 15 février. On forma alors une municipalité révolutionnaire qui, le 19 mai, renonça au culte catholique et demanda l'église pour temple de la Raison.

Le 31 janvier 1797, des brigands inconnus pénétrèrent chez le nommé Graffin, ligotèrent toute la famille, pillèrent la maison, et ensuite brûlèrent les pieds du malheureux Graffin.

Au mois d'août, les insurgés reparaissent par bandes d'une quinzaine, et feront, dit-on, « une guerre plus désastreuse que les Chouans. » Louis Bournie et Laroche sont du nombre. Ils attaquent le 21 sept. un détachement au Grasmesnil et tuent un volontaire. — Une douzaine rentrèrent dans la commune après leur soumission.

Eglise

Annexe 3

de La Salle, sous le Signeur, fut un...
 Le nouvel autel ou tabernacle...
 armer parus... pour tout...
 procédure...
 déclaré...
 Contention...
 Bourgoz...
 L'autel...
 La vitre...
 cela gahvoit...
 Nuiroit au...
 de dimanche...
 faire mettre...
 de l'apricipalle...
 Le pistre...
 Coste...
 d'ou son...
 Bourgoz...
 plus de faire...
 Le Toignau...
 pour...
 que...
 Coust...
 de...
 Bourgoz...
 Fille...

②
Du cinquième jour du mois de Juin mil
Sept cent quatre vingt dix huit, par devant nous
André de Rommaigné, notaire royal tabellion
résidant et établi en la paroisse de
Bourgrou.

Ont comparu en leur personne - - - -

Messire François René de la Corbinaie, chevalier
Seigneur comte de Bourgrou, garni de la procura-
tion de Monsieur le président de Bourgrou; son
~~père~~ ^{père (?)} sous son sceau privé en date du 17
février - - - - attaché à ces présentes pour

Y avoir recours,

demeurant au château du Bois Blin, paroisse
de Borial, évêché de Rennes; province de Bretagne
d'une part.

Vénérable et discret Messire Louis ANJVERE.

- - - - - Curé de St Pierre de la Corn
demeurant en son presbytère, et encore

(2)
Michel ESCHARD, Sieur de l'Épine, -----
----- demeurant à St Pierre la Cour, au
Fouamillon, d'autre part.

----- entre lesquels a été
fait la transaction sur procès pur et simple

à savoir que sur le procès intenté entre les
parties au siège ordinaire de LAVAL.

----- la demande faite par le Seigneur de
Bourgon au dit curé & habitants pour ce que ses
armes fussent gravées sur les nouvelles cloches (?)

que son banc fut rehaussé ou la balustrade rabassée
en sorte qu'ils se joignent, et que le lion qui étoit
peint dans la vtre du pignon de l'église, qui sont
les armes de la Salle, ----- fussent mises en
relief sur le nouvel autel -----

en sorte que les armes parussent -----

Le dit curé et le dit ESCHARD, en sa dite qualité,
déclarent ne vouloir ne vouloir entrer en aucune

contestation du droit et prédominance (?) du Seigneur de
prééminence
Bourgon -

3)

dans l'église de Saint Pierre la Cour.
a été accordé entre les parties que
pour ne - - - - faire rétablir la vitre où était les
armes de la Salle, attendu que cela gâterait la structure
du nouvel autel, même nuirait au luminaire, pour en
quelque manière dédommager le seigneur de Bourgon, ils
s'obligent de faire mettre l'ancien écusson de la terre (?)
de la Salle en la principale vitre du chœur qui est
du côté de l'épître et de faire mettre sur le parvis (?)
de l'autre côté vis à vis au dessus du banc en
peinture deux écussons côté à côté, l'un des armes
du seigneur de Bourgon et l'autre de la terre (?) de
la Salle.

s'obligent de plus de faire relever le banc
de la Salle jusque et joignant la balustrade.

- - - -
- - - -
- - - -
- - - -

Fait et passé au presbytère de Saint Pierre la Cour
en présence de vénérable et discret Messire André
Cousin - prêtre de Bourgon, demeurant dans son
presbytère - - - - DUBEL - - - - demeurant à

St Pierre & Co

qui ont signé

les parties et nous notaire

rature 7 mots neels.

François René de la Corbinaye

Angoué

Eschaw

Cosin

Dizel.

Jerommeufne

Contrôlé à Laval le 6 juin 1698.

Eglise

Annexe 4

Dans un autre lieu des seigneurs La Regnier de Lefigues
 Regnier a refusé de faire
 aucun presentement entre l'habitation & l'eglise apres avoir
 adonné de certain pour nous, nous monté avec son
 Tesmoins & apres aux églises de Lad. Epize, auxquelles,
 Charles des Celles du fort du nord il y a une fois
 & nous de l'année de Lad. en haut de Lad. (Lad.)
 est inscrit en relief, Messire Jacques Blanc de l'ordre
 de St. Louis, Messire Francois René de la Forbin
 Chevalier, Comte de Bourgois, Dubois de Lad. de la Forbin,
 Bayard, mesme et autres lieux S. et M. d'une
 française Caouillard. dem. de la passillière nous
 nommée française Renée avec Françoise
 de fabrice, au pied de laquelle François
 inscrit M. G. F.
 En des la cloche du fort du nord il y a une croix
 et au tour de Lad. (Lad.) en inscription en relief
 sainte Petre & a pronobis, antioinne nous a fait
 faire la croix au pied de laquelle François
 au fort de Lad. nous inscrit M. S. au nord,
 apres de mort antioinne il passera au nord
 nous que en face,
 Ensuite nous a été seigneur de l'observé au
 vigon oriental de Lad. Epize sur le fort
 & avoir été autre fois de Lad. & l'ordre de Lad.
 de Lad. en maçonnie, au maçonnie d'une
 de Lad. fenestre il y a un petit forreau de Lad. attaché
 de Lad. huit ans y ont été de Lad. seigneur
 de Lad. que l'on en relief de Lad. de Lad.

aujourd'hui, 21 mai 1751, sur les 10 li de
Maine, nous Louis LEMASSON, notaire royal au Maine,
résidant à BOURGON, au bourg, Sommes, à la requête
présence et assistance de Messire Julien Joseph Fran-
çois de la CORBINAYE, chevalier, seigneur, comte de
BOURGON, Le Bois Blin, la Salle, Crasménil et autres lieux,
Conseiller du Roy en grande chambre au parlement de
Bretagne, demeurant présentement à son château du
Bois Blin, paroisse de BREAL, évêché de RENNES de
la province de Bretagne.

transportés avec les témoins ci après nommés
en la maison presbytérale, bourg de St Pierre de LA
COUR, à la demeure et domicile de Messire Jean
Baptiste MERIANNE, prêtre curé du dit SAINT PIERRE
LA COUR à sa personne.

Le dit Seigneur l'a nommé et requis de, présentement,
se transporter dans l'église de SAINT PIERRE DE LA COUR,
mesme dans le clocher, pour être présent au procès-
verbal qu'il entend présentement faire en qualité de
fondateur de la dite église, des inscriptions gravées
sur les cloches de la dite église, et autres insignes
qui peuvent prouver les droits et prééminence

2)
Que le dit Seigneur a dans la dite église

à quoi le dit Sieur curé a été refusant, nonobstant son refus, le dit Seigneur nous a requis d'entrer dans la dite église, même de monter au clocher, pour y faire les observations sus-dites.

à quoi a été présentement vacqué; auquel refus du Sieur curé, le dit Seigneur l'a requis de le signer, ce qu'il a refusé de faire.

Ayant présentement entré en la dite église, après avoir adoré le Saint Sacrement, avons monté avec les témoins ci-après, au clocher de la dite église, auxquelles cloches, sur celle du côté du midi, il y a une croix garnie de fleurs de lis et au haut de la dite cloche, est inscrit en relief:

1727 MESSIRE JACQUES BLANCHET, PRÊTRE - CURÉ
MESSIRE FRANÇOIS RENE DE LA CORBINAYE, CHEVALIER COMTE DE
BOURCQON, DU BOIS BLIN, DE LA SALLE, DU GRASMEVAL ET AUTRES LIEUX
P. et M. ANNE FRANÇOISE TROUVILLARD, dem^{lle} de la PASSELIÈRE
----- NOMMÉE FRANÇOISE RENEE ANNE, JEAN FAVEROT, P^{rs} DE

FABRIQUE

Au pied de laquelle croix est inscrit.

M. G. F.

Et sur la cloche du côté du Nord, il y a une croix et autour de la dite cloche est inscrit en relief:

SANCTE PETRE ORA PRO NOBIS ANTHOINNE NOUS

A FAIT FAIRE EN 1697

Au pied de laquelle croix, au côté vers nord, est
inscrit :

A. B. AUDOIN

Après le mot d'Anthoine, il paraît y avoir
un mot qui est effacé.

Ensuite nous a le dit Seigneur fait observer au pignon
oriental de la dite église où il paraît y avoir en autrefois
deux vitres à présent bouchées en maçonmail; au maçonmail
d'une des dites fenêtres il y a un petit carreau d'espe attaché
d'environ huit à dix pouces, où le dit Seigneur prétend
qu'étaient en relief ses armes de la Salle.

De tout quoi nous a requis luy délivrer le présent
acte pour lui servir et valoir au besoin.

Nous, donc l'avons jugé de son consentement
après lecture,

Ce fait et arrêté au dit presbytère du dit
SAINT PIERRE DE LA COUR à la connaissance du dit Sieur MERIANNE
prêtre curé auquel nous avons donné lecture.

Et a d'abondant refusé de signer les présentes.

Ce fait en présence de M^r Paul BODIN, Sieur de
Martinet notaire, demeurant au dit bourg de Bourgon, et de
Julien GERVEL marchand demeurant au Fourmillon
paroisse du dit SAINT PIERRE DE LA COUR

témoin à ce requis qui ont signé avec le
dit Seigneur et nous, notaire.

Glozes présentement, 1737. Approuvées
recevées enq mots neels

J J F De LA CORBINAYE

Genovel

Roan

Demasson.

Contrôle à Saint Ouen le
27 Juin 1751

Recu 12 sols.

Eglise

Annexe 5

✱ ✱

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé
Gruault, vicaire à **Saint-Pierre-la-Cour**, est
nommé cure de Meilleray.

✱ ✱

La Mayenne - le 28.07.1917

✱ ✱

Saint-Pierre la-Cour. — Au concours
diocésain d'enseignement religieux, deux élè-
ves des écoles libres viennent d'obtenir de
très beaux résultats : Alexandre Dugast est
arrivé premier avec prix ; Hélène Planchais
première avec mention.

Ce sont des succès qui font honneur aux
élèves et à leurs professeurs.

✱ ✱

La Mayenne - le 21.07.1921



SAINT-PIERRE-LA-COUR

Vous êtes prié d'assister à la sépulture de

Monsieur Louis JAMAUX

décédé le 22 janvier 1930, en sa de-
meure, à la Balloraie de **Saint-Pierre-
la-Cour**, dans sa 64^e année, muni des
sacrements de l'Eglise,

Qui aura lieu le dimanche 26 jan-
vier, à 10 heures précises, en l'église
Saint-Pierre-la-Cour, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire
à 9 h. 1/2.

De la part de :

Monsieur et Madame Charles JAMAUX ;
docteur et Madame JAMAUX, ses frères et
belles-sœurs ;

Mesdemoiselles Anne-Marie, Marie-Thé-
rèse et Marguerite JAMAUX, ses nièces ;

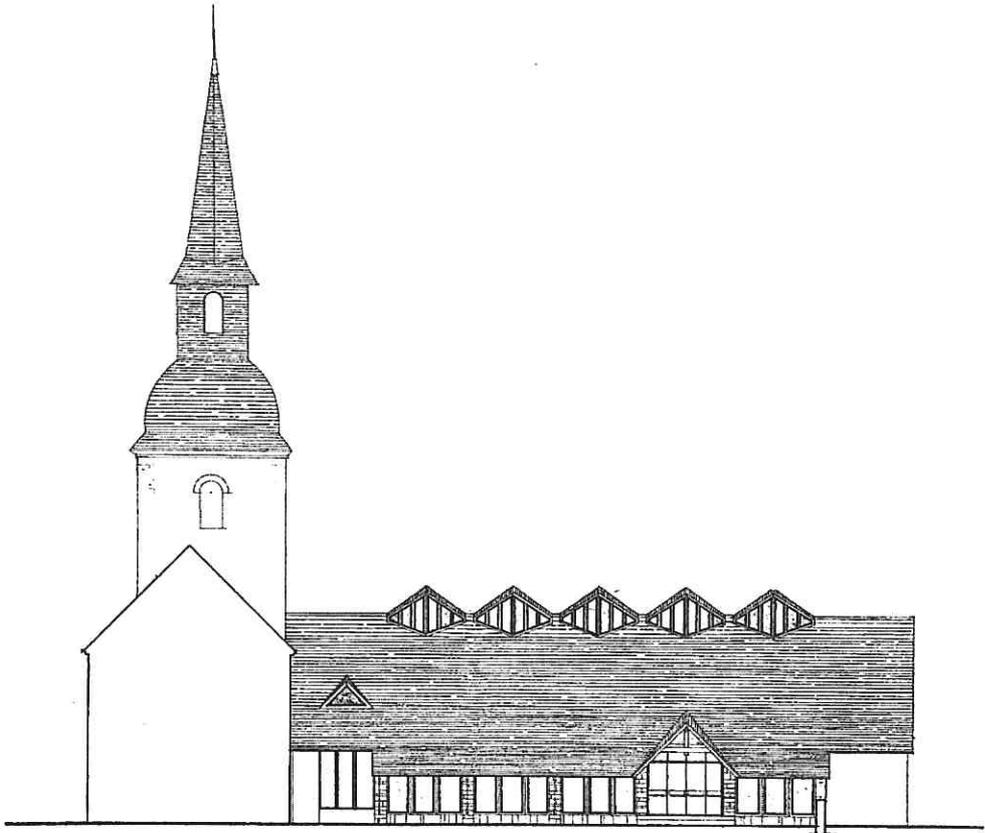
Et de toute la famille.

Les personnes qui, par erreur ou
omission, n'auraient pas reçu de lettre
de faire-part, sont priées de considérer
le présent avis comme en tenant lieu.

La Mayenne - le 26.01.1930.

Eglise

Annexe 6



FAÇADE SUD

Bulletin Municipal 1972.

— EGLISE —

L'Eglise sera-t-elle ouverte au culte en 1972 ? C'est la question que beaucoup se posent à SAINT-PIERRE-LA-COUR. Certains, plus pessimistes, pensent qu'il faudra encore attendre longtemps. Et pourtant le Conseil Municipal peut maintenant promettre que la nouvelle Eglise sera enfin ouverte cette année.

Un appel de candidatures a été effectué en janvier 1972 et l'adjudication doit se faire le 23 février. Il faudra ensuite environ un délai d'un mois avant que les premiers travaux ne commencent, soit fin mars début avril; les Architectes comptent 6 mois pour la construction, si bien que nous pensons que tous les travaux seront terminés début octobre.

Quel sera le coût de cette reconstruction? Pour l'instant il est difficile de répondre avec exactitude, tant que l'adjudication n'a pas été faite. Cependant les variations par rapport aux prévisions ne doivent pas être très sensibles. Nous vous rappelons ces prévisions:

COUT TOTAL	379.000 Francs
SUBVENTION DE L'ETAT	31.600 Francs
SUBVENTION DEPARTEMENT	5 000 Francs
PARTICIPATION DE L'EVÊCHE ...	120.000 Francs

Il reste donc à la charge de la Commune une dépense de 224.000 Fr qui sera couverte par un emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations.

C H E R S A D M I N I S T R E S ,

Nous sommes heureux de vous présenter notre deuxième bulletin municipal.

L'année 1972 a été riche en événements pour la commune:

-Nous avons inauguré le stade municipal

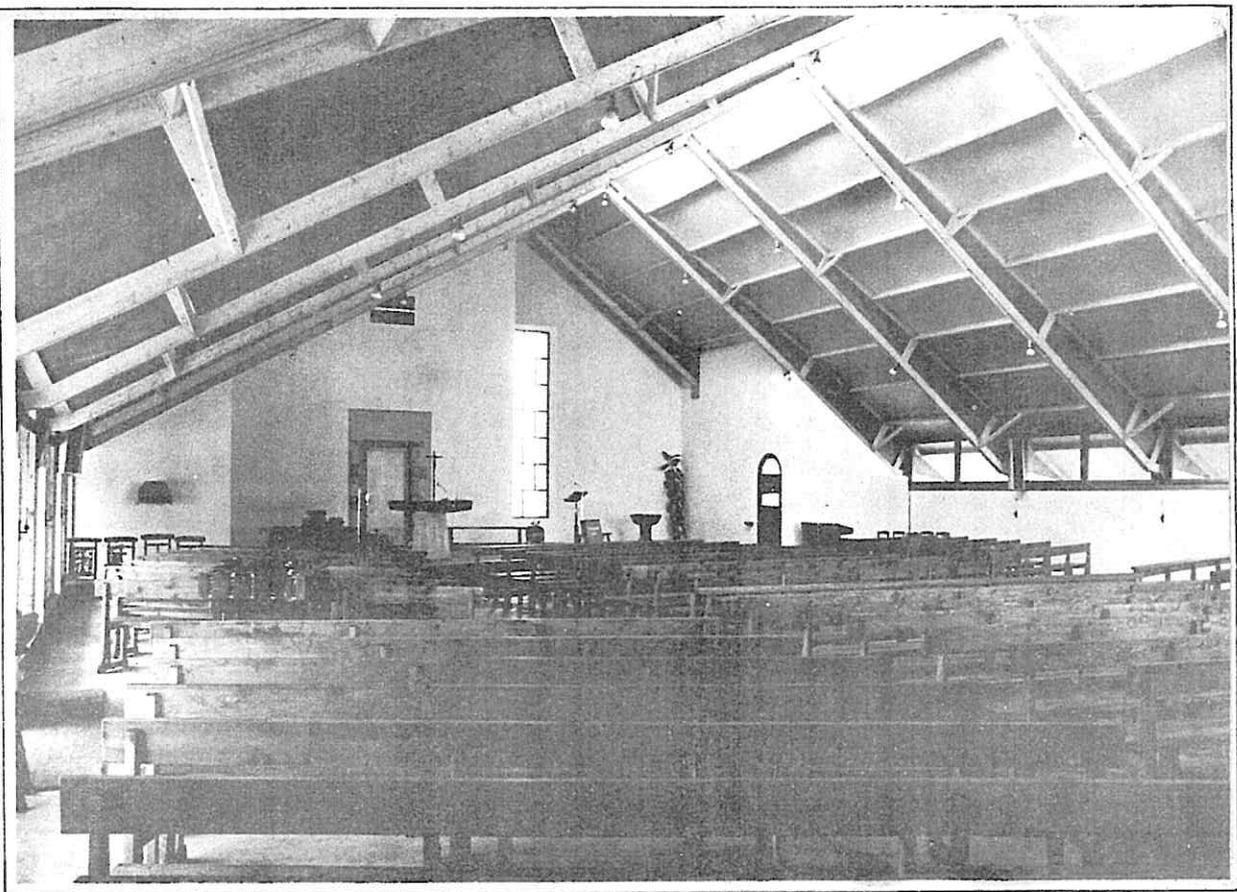
-Nous avons pu assister à la Consécration de l'Eglise

-La première tranche des travaux d'assainissement est

terminée et notre station d'épuration est en marche.

Alors, direz-vous, que reste-t-il à faire? C'est ce que

vous verrez plus loin en feuilletant notre journal.



-TERRAIN DE SPORTS-

Le 29 octobre, nous avons eu la joie d'accueillir Jean-Claude BOUTTIER et bon nombre de vedettes du sport pour l'inauguration du stade. Ce fut une belle fête; chacun en garde certainement un bon souvenir.

L'équipe des "Va-Nu-Pieds" a fait connaissance de St-Pierre-La-Cour et il faut croire que l'accueil qu'elle a reçu lui a fait plaisir car elle nous fait savoir qu'elle espérait revenir.

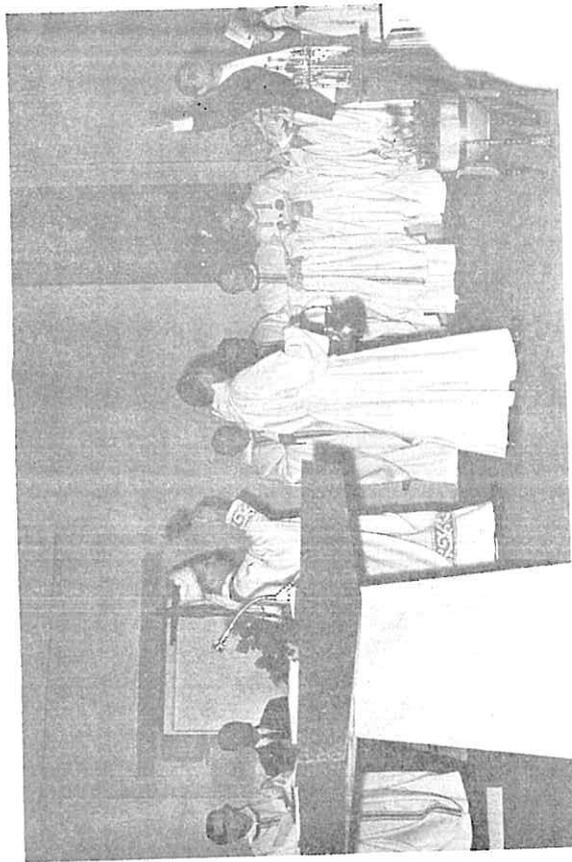
X X X X X X X X X X X X X X X X

-EGLISE-

Le 2 décembre, ce fut la Consécration de la nouvelle Eglise de Saint-Pierre-La-Cour par Monseigneur CARRIERE, Evêque de Laval.

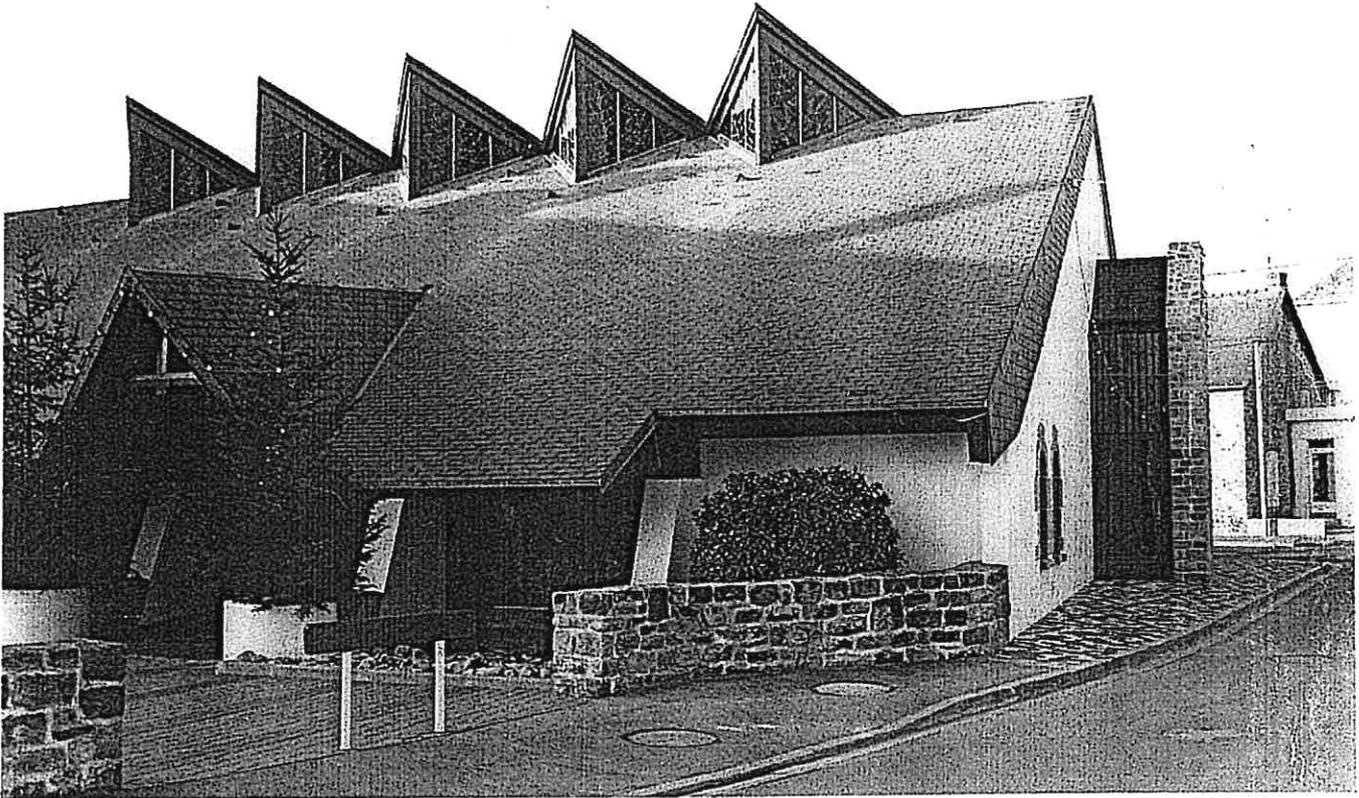
Dans le premier bulletin municipal, nous avions promis l'ouverture de cette église pour 1972. C'est maintenant chose faite. Certes son architecture moderne a pu surprendre au début des travaux et beaucoup de visiteurs se montraient alors perplexes quant au résultat. Maintenant, chacun reconnaît volontiers que cette Eglise est une réussite.

X X X X X X X X X X X X X X X X



St Pierre Le Can

Janvier 1992



Après plusieurs mois de travaux, l'église a fait peau neuve...
une rénovation qui a pris fin à la veille de Noël

Eglise de S. Pierre le Cour
inventaire 1998

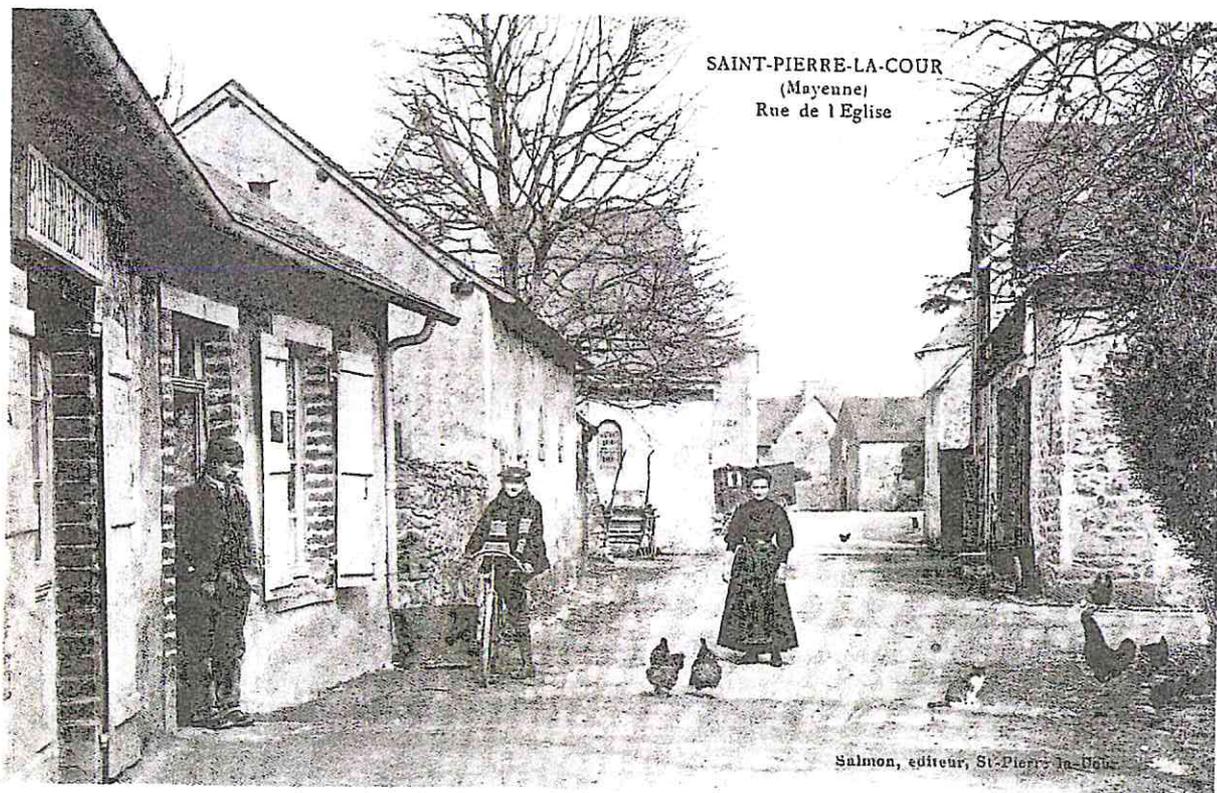
- 1 Tableau, adoration des Mages
Peint sur toile XVIII^{ème} siècle
Hauteur 190 cm
Largeur 169 cm
- 1 Statue, Pape - scellé au dos
Bois sculpture XVIII^{ème} siècle
H. 158 cm

SAINT-PIERRE-LA-COUR A TRAVERS L'HISTOIRE

Cette rubrique du passé mérite que l'on vous donne quelques précisions sur ce corps de bâtiment abattu le 11 décembre 1990.

Au premier plan, cette maison basse (était une des plus anciennes de Saint-Pierre-la-Cour), elle se trouvait sur l'axe principal de la traversée du bourg, c'est pour cela sans doute que sa vocation a été depuis très longtemps « à usage de commerce ».

Plus au fond, un bâtiment rectangulaire, dont l'accès se faisait par la cour du presbytère, avait un usage très différent pendant la Révolution et, jusqu'en 1821, il n'y avait plus d'école à Saint-Pierre-la-Cour. La commune comptait 748 habitants en 1821. C'est alors que le curé L'HUILLIER, à Saint-Pierre de 1815 à 1856, fit bâtir dans un angle de la cour du presbytère ce bâtiment qui servit d'école pour les garçons et pour les filles. Le local terminé, une personne de bonne volonté sachant lire, écrire et compter enseigna pendant 45 ans, ce fut Mlle Jeanne ORRIÈRE, sa mission terminait en 1866 et elle mourut en 1870, le 31 juillet. Aux abords de 1866, la population comptait alors plus de 1 000 habitants, c'est pourquoi les écoles de garçons et filles furent construites.



Nomination d'un prêtre sacriste à St Pierre-la-Cour
sous Louis XIV

Vous avez pu découvrir, avec le Bulletin de janvier 1992, une histoire d'impôt au temps de Louis XV (en 1725), donnant une intéressante liste des habitants de l'époque.

Vous trouverez ici un texte un peu plus ancien (1683) et d'un égal intérêt puisqu'il donne, avec le patronyme, le lieu où demeure "le paroissien".

Pour faciliter la compréhension, le récit est quelque peu aménagé dans sa présentation, mais orthographe et expressions sont scrupuleusement respectées.

En résumé :

Monsieur le Curé a suggéré (signification du terme d'alors "remembrance") aux paroissiens de St Pierre qu'il conviendrait de se réunir (se congérer) pour déterminer la façon d'héberger et de rémunérer un prêtre sacriste.

On donnera de l'argent, au lieu de donner des gerbes de blé comme par le passé, et on conviendra combien chacun versera chaque année à la St Georges.

Lorsque tout le monde est d'accord, Monsieur le Curé présente "son élu" qui se nomme Michel Hubert. Bien remarquer que "ledit Misire Heubert", comme écrit le notaire, mais qui signe bien Hubert, a tout intérêt à bien remplir son office et ... faire en sorte que le Sieur Curé soit content de ses services, s'il veut conserver la place !

Du dimanche vingtiésime du mois de may l'an mil six cent quatrevingtrois a l'issue de la messe paroissiale aprais la remembrance faite par monsieur le Curé de St Pierre de la Cour au paroissiens de lad paroisse qu'il estoit apropos de faire congregation pour aviser et déterminer enteux une maniere comode de gaiger (?) un prestre pour leur dire la messe du matin festes et dimanche et faire dans leur Eglise dud St Pierre de la Cour toutes les fonsions de sacriste conformément a l'ordre que luy en donnera led Sieur Curé

Par devant nous Jean Bouin notaire des Cours de Laval et Sénéchaussée de St Touin resident au bourg dud St Pierre de la Cour

Ce sont congrez et assambles lesd paroissiens et habitants de lad paroisse de St Pierre de la Cour a la diligence de Pierre Hamon Sieur du Plaisis leur procureur

Lesquelz lesd habitants deubmant subminist de leur pleine et franche vollonié ont fait le presant acte et ce sont tous obligés chacun en son particulier de payer chaque somme chacun d'eux comme il s'ensuit

A l'avenir pour chacun au au terme de St Georges de chaque année a tel prestre qui leurs dira la premiere messe feste et dimanche

savoir tous les dimanches a leur intansion et les festes a tel intansion que bon semblera aud prestre dans lad Eglise et fera toutes les fonsions de sacriste comme dict est cy dessus pendant et cy lontant que led Sieur Curé sera content du servisse dud prestre

Lesquelz habitants ce sont obligez avecque obligation de tous et chacun leurs biens de payer chacun d'eux par chaque année au terme comme dict est entre les mains dud prestre ou autre son procureur savoir

premierement Anthoine Aubert Minerai soixante sous et en outre bailler la jouissance aud prestre d'une chambre ou sellier par bas joignant la maison ou ont de coutume de demeurer les prestres sacristes de la paroisse

Pierre Hamon sieur du Plessis quarante sous

Louis Granger Hauchateau soixante sous

Pierre Granger a la Haute Reveurie soixante sous

Jean Dutant la Cossé au Fau du Teul quarante sous

Noëlle Badier veuve Mathurin Aubert a la Lande au torts quarante sous

René Hamon a la Pinarçais vingt sous

Pierre Chevallier a la Mariconniere dix sous

Pierre Boudesseul sergent au bourg trante sous
Jean Jollivet a la Ruaudais dix sous

Et moy Bouin notaire susd m oblige de payer quarante sous

a Anthoine Duval a quicampois vingt sous

Pierre Chesnais et Jean Chesnais beucheur demeurant a la Roze chacun dix

sous

Pierre Robin a la Hoberie quinze sous

Jean Fauverot lesné vingt sous

Jean Fauverot le jeune trante sous

François Georget au Norichard vingt sous

Jean Bouin Reullier quarante sous

Gille Salmon au Germandiere vingt sous

René Croissant a la Rochette vingt sous

Jean Jammaux au haut Chatiau dix sous

Jean Potier a la Basse Reveurie vingt sous

Jean Potier le jeune a la Pinarçais dix sous

Guy Briesser a la Riviere quinze sous

Jeanne Chevallier veuve Jean Granger dix sous

René Garnier au Feuillaisme trante sous

Michel Cheriau aud villaige vingt sous

René Pauthonnier au bas de la Lande du Mayne quinze sous

Jean Parisse a la Roche quinze sous

Richard Chevallier au Feuillaisme quinze sous

Jean Gille au bas de la Lande quarante sous

Jean Richard aud villaige du bas de la Lande dix sous

Jean Boucher a la Beuvrie vingt sous

Thomas Louchard a la Prinse trante sous

Jean Bellanger dict le France (?) dix sous

Jean Ollivier au Norichard dix sous

Jean Barier aus Fournaux vingt sous

Jaque Gaudin a la Lande des Hayée quinze sous

Pierre Heullot a la Mothouze dix sous

François Collibet au logis des Moulins Neufs quarante sous

Guillaume Croissant a la Brillais quarante sous

Pierre Leverot aud villaige de la Brillais quarante sous

René Croissant a la Lande au Tortis quinze sous

Marin Gebert aud villaige dix sous

François Cocheriau a la Reveurie dix sous

Jean Damin a haut Louis dix sous

Jacque Moqueriau a la Feuillais vingt sous

Jean Fournier a Monifault vingt sous

René Le Coq au Formillon dix sous

Pierre Salmon Fau du Teul vingt sous

Jean Machard aud villaige quinze sous

Daniel Gille cinq sous

René Courtin a la Trebonnais vingt sous

Yve Le Roy Riboulais a Reullier trante sous

Michel Fouquet a la Basse Ballorais vingt sous

Yve Fauchard a la Richardais dix sous

Cocheriau aud villaige dix sous

Louis Georget au Fournaux quinze sous

Louis Heullot a la Coupellerie vingt sous

Tous laquelle somme les susd habitants ce sont ainsy obligez de payer

chacun d'eux au lieu des gerbes qu'ils avoient de coutume cy devant de bailler a

leur prestre sacriste

Et en outre payeront les meteries de la Salle et des Bas et Haut Gramenil

et la metairie du Dommaigne des Moullin Neuf chacun d'icelle un bousseau de blé

mesure de Vitre par chacun an a la recolte

Bulletin Municipal 1992.

PAROLE A

Cy mieux nayme les metaéiers d icelles metaeries payer chacun quarante sous par an Et les lieux cy dessus ou les collons changeroiest les successeurs payeront paraille somme que les presedants

Aprais que tout ce que dessus lesd habitans lont ainsy voulleu et consenty et ce sont obliger l antretenir et nous ont requis le present acte
De leur consentement les en avons jugez

Et a l'instanc a esté presenté par led Sieur Curé aud habitans la personne de misire Michel Heubert prestre pour leur dire la messe faire les fonctions de sacriste comme il est cy devant dit moyennant lesd payements entre les mains duquel sieur Heubert ou de son procureur les susd habitans ce sont obliger de payer chacun d eux chaque des susd somme pour chacun an au terme susd pendant qu il sera en lad charge a condission qu il fera tous lesd fonctions de sacriste et s aquitera desd obligations suivant l ordre du Sieur Curé

A quoi led Sieur Heubert c est obligé de s aquiter
Jeugé comme dessus

Faict et aresté au St Sime tierre dud St Pierre de la Cour en presence de Gille Bufect armeurier demeurant paroisse de Davied (?) et de René Gesbert oste vandant vin demeurant au Courtil de la Fosse paroisse de Launay temoing a ce requis qui ont signé fors lesd habilans ont dict ne savoir signer de ce enquis fors les signés avecque nous notaire susdict

réf. A.D. May. 3E1/1524

Juliette et André BÉCHU

TENNIS-CLUB DE SAIN

Le Tennis-Club est composé pour la sai
Le bureau comprend 10 membres :

- Président : M. RENOUX Jean-Y
- Vice-Président : M. GOUGEON Clau
- Secrétaire : M. RENOUX Maurice
- Secrétaire adjoint : M. TREMBLAY Denis
- Trésorier : M. MÉREL Philippe
- Trésorier adjoint : M. LEMONNIER Hul

Nous avons des cours de tennis le mar
2 éducateurs 1^{er} degré : MM. GOUGEON
départemental division 3, plus deux équipe

TENNIS DE TABLE

Pour la saison 1993/94, qui a débuté e
départementales, dont une en D1, une en

- Si vous êtes motivés pour ce sport, co
- Président : M. LEGROS Jc
 - Vice-Présidente : Mme BOURN
 - Secrétaire : M. GODET Dc
 - Trésorier : M. BOUSSIN.

F.A.G. (Féminine Assc

L'année 1993/1994 a débuté avec 107,
la gymnastique volontaire.

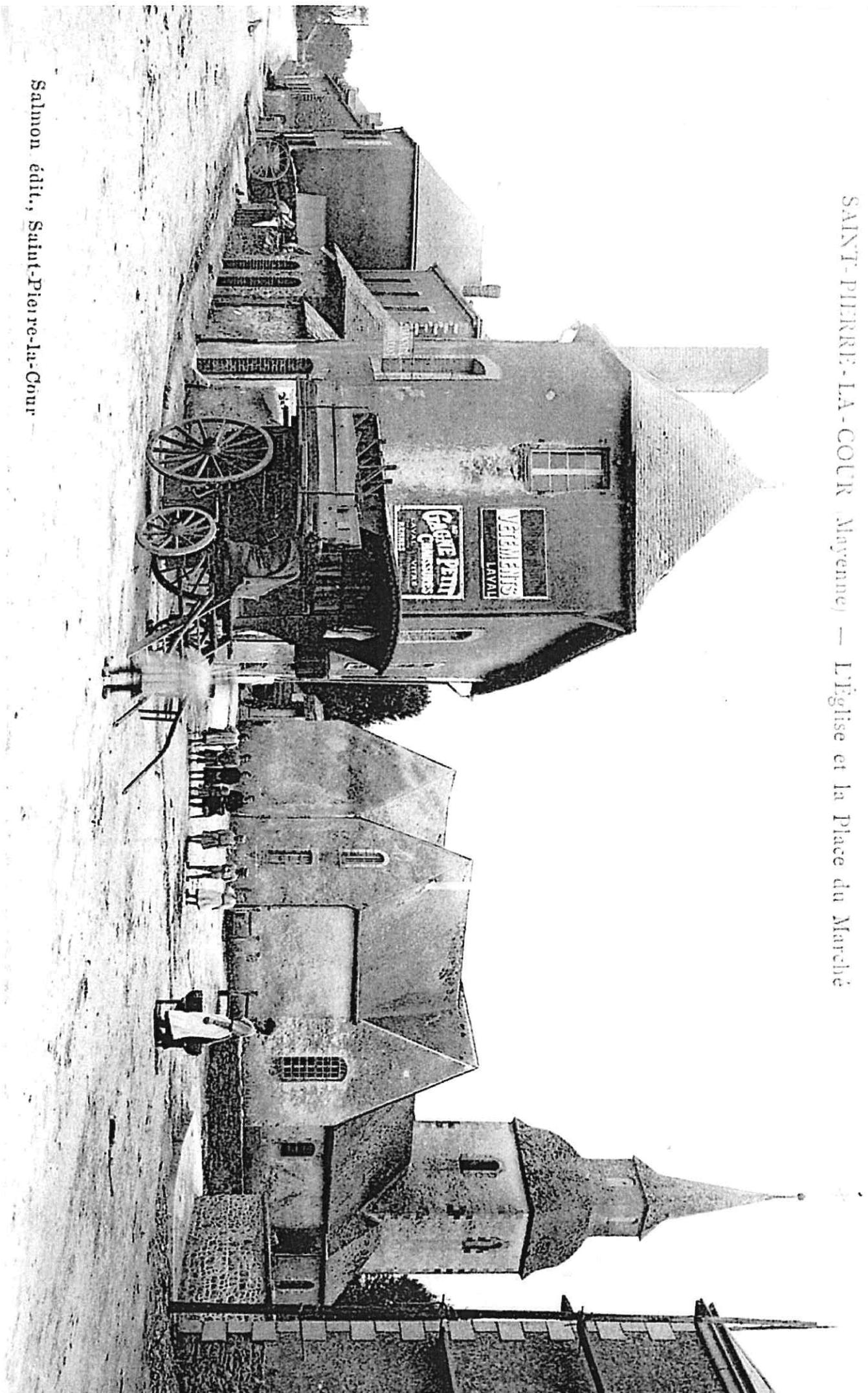
SAINT-PIERRE-LA-COUR A TRAVERS L'HISTOIRE



Eglise

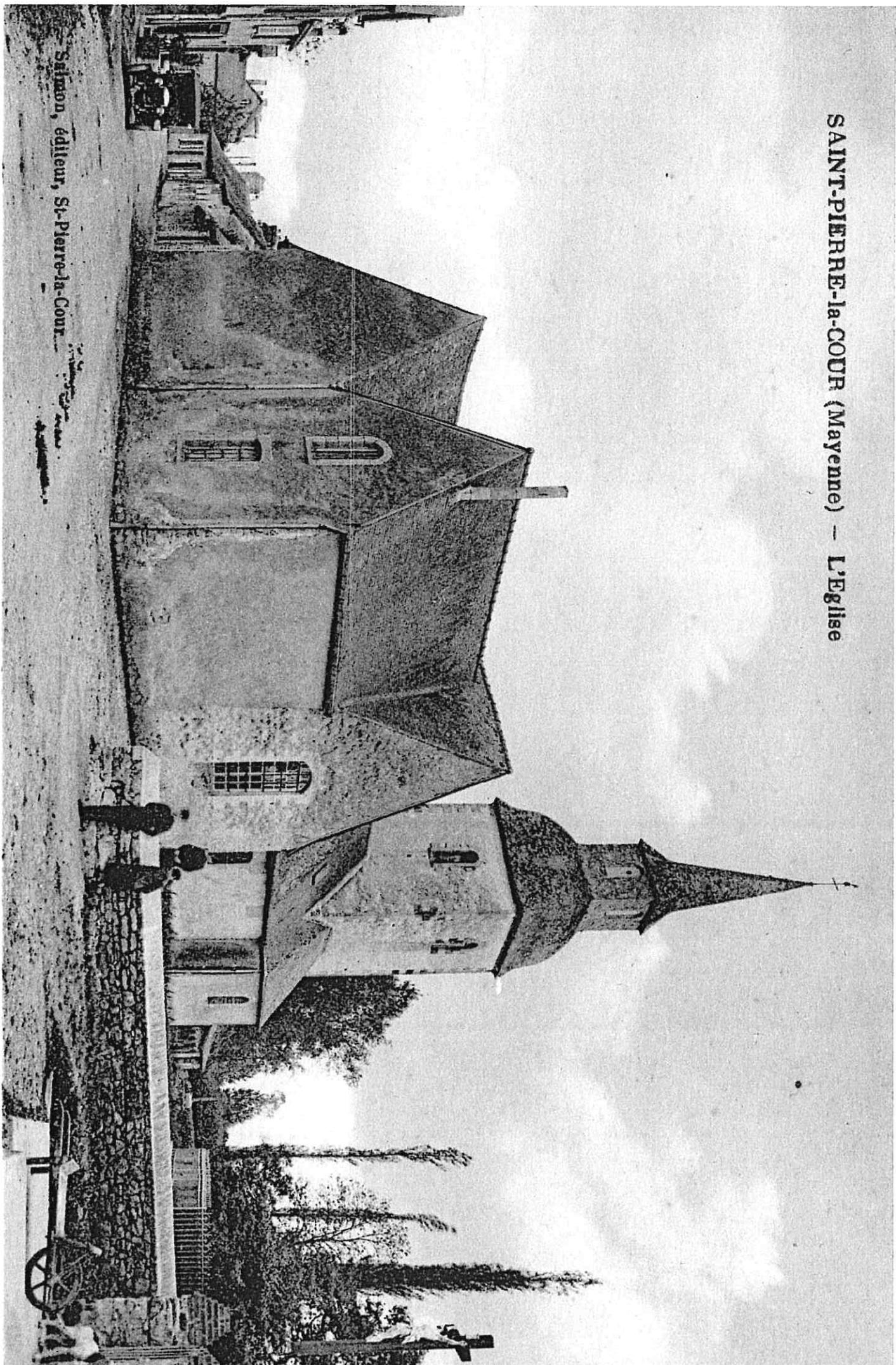
Annexe 7

SAIN'T-PIERRE-LA-COUC (Mayenne) — L'Église et la Place du Marché

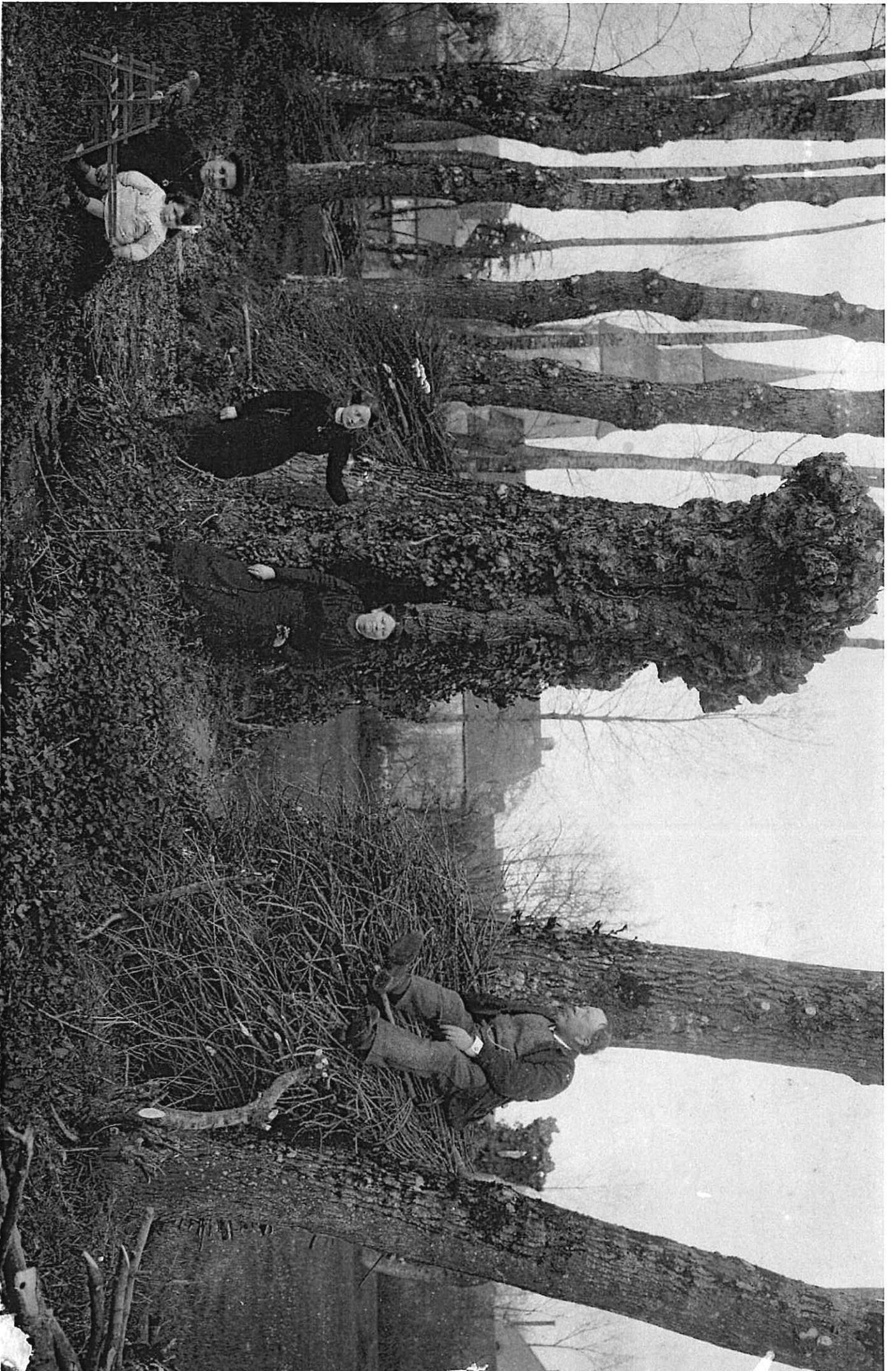


Salmon édit., Saint-Pierre-la-Cour

SAINT-PIERRE-la-CODR (Mayenne) - L'Eglise



Simon, éditeur, St-Pierre-la-Cour



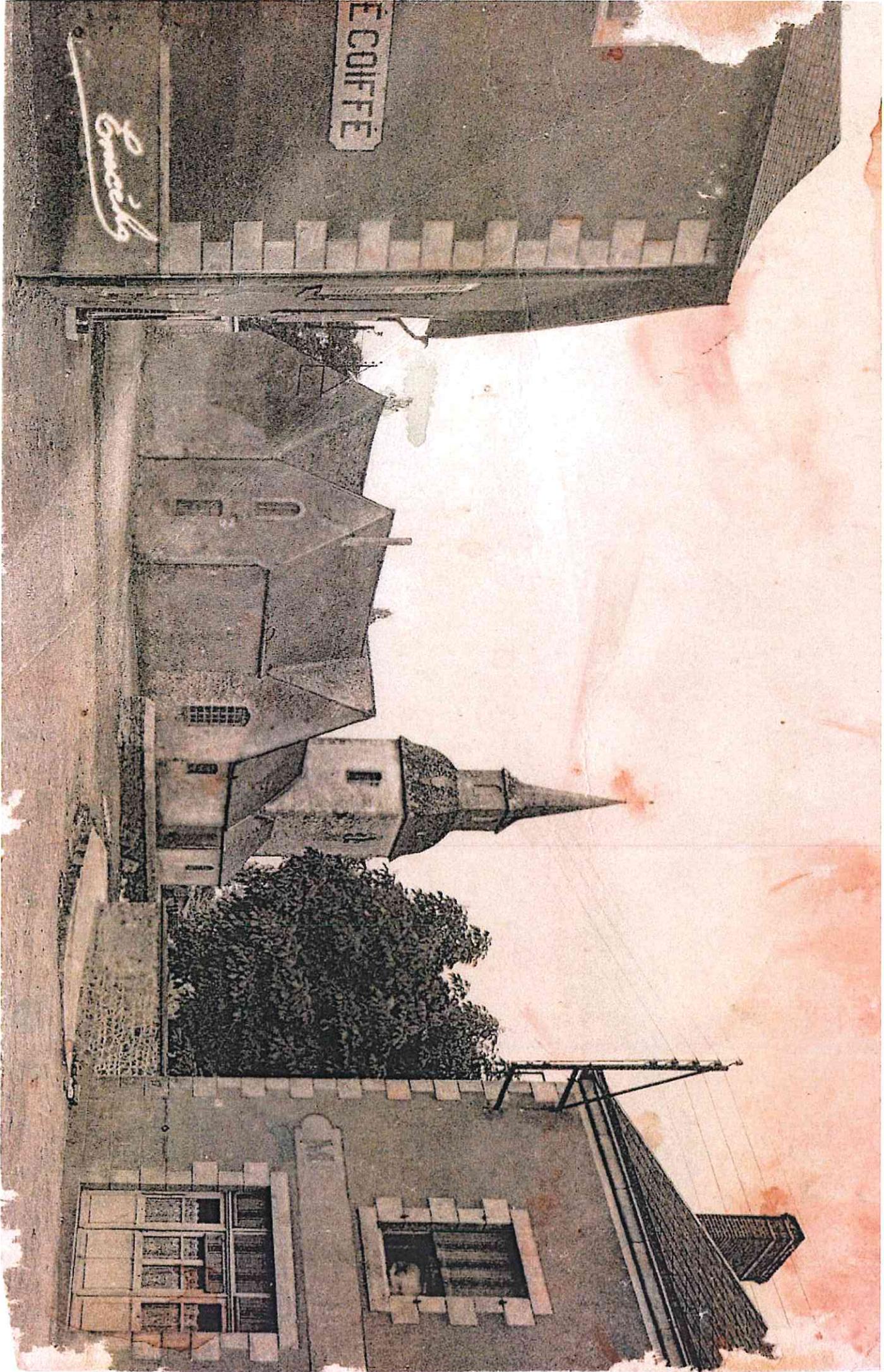


S^t-PIERRE-LA-COUR (Mayenne)
L'Église et le Presbytère

*S^t-Pierre-la-Cour
11-2-10*

Salmon, éditeur, Saint-Pierre-la-Cour





Hauteur Total du clocher 32 m 30

SAINT_PIERRE_LA_COUR

2 Decembre 1972

CONSÉCRATION de l'ÉGLISE par
MONSIEUR CARRIÈRE

